



Figure 86 : la vallée du Moulin Neuf dans le cadastre de 1838 (tableau d'assemblage). Arch. dép. du Puy-de-Dôme (54 Fl 10).

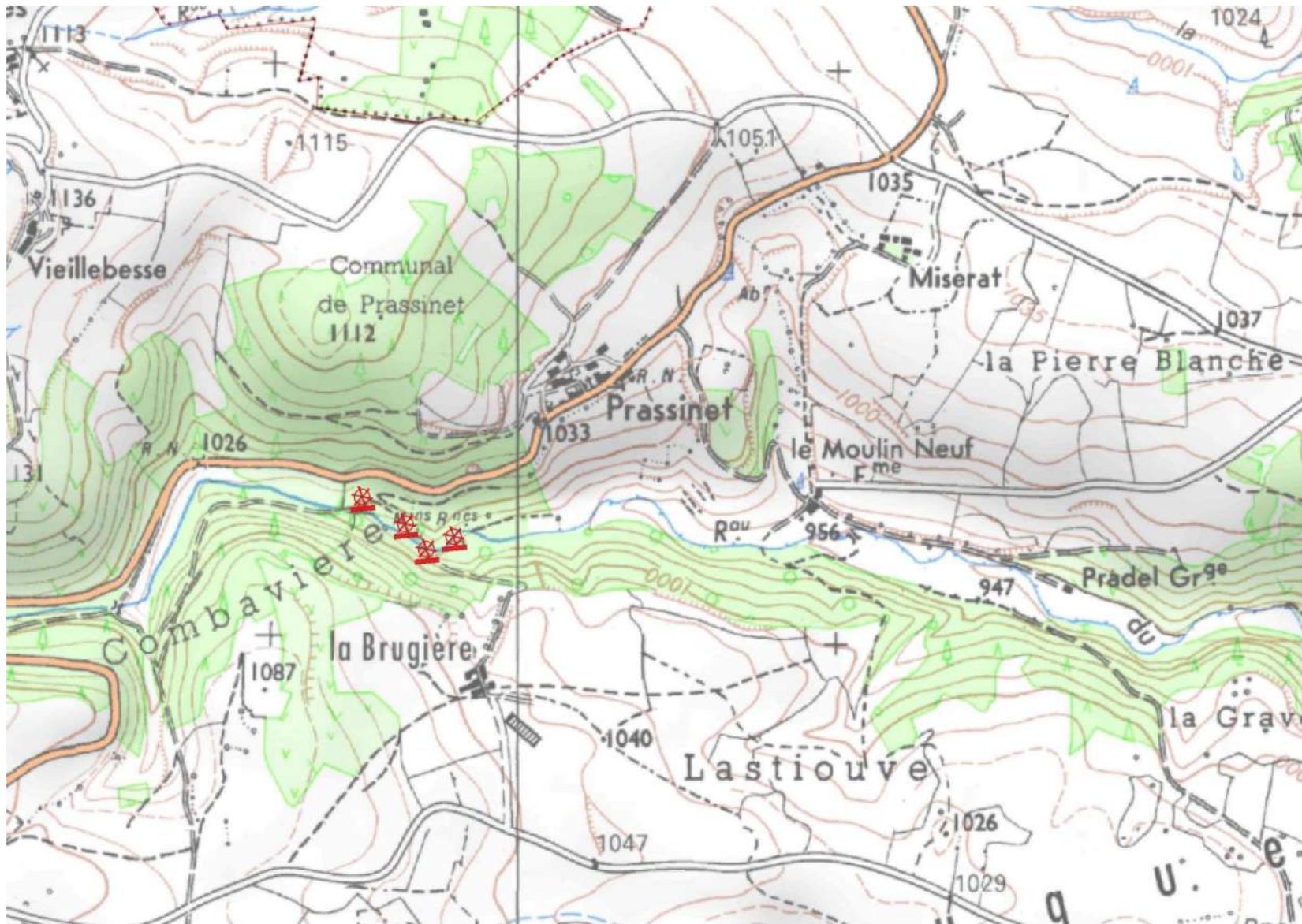


Figure 87 : vallée du Moulin Neuf, état actuel (IGN).



Figure 88 : un des moulins de la Brugière (voûté). Cl. M. Tournadre, 2016.



Figure 89 : second moulin de la Brugière. Cl. M. Tournadre, 2016.

Les mines

La commune d'Anzat-le-Luguet a fait l'objet, depuis la fin du XVII^e siècle, de plusieurs travaux miniers visant à extraire de l'antimoine et qui dureront pendant tout le XIX^e siècle. Ces recherches s'inscrivent dans une dynamique plus large d'exploitation minière, qui a également touché les communes voisines et plus généralement le bassin de Brioude. Le détail historique est technique de ces exploitations a été traité par Christian Vialaron dans un ouvrage paru en 1996⁵⁹.

Sans prétendre à une exhaustivité complète, plusieurs entrées de galeries ont été repérées au cours de cet inventaire. La majorité se trouvent dans les bois de Barthonnet et de Loubaneyre, en contrebas du plateau de Vins-Bas. Leur accès se fait par ce dernier village : un chemin conduit jusqu'au bout du plateau et se sépare en deux autres parcours, l'un vers le nord-ouest pour mener à la « mine vieille » (X : 703514 ; Y : 6467984) et l'autre vers le sud-est qui mène à au moins deux autres galeries⁶⁰ (Figure 93, p. 164), une tranchée d'exploration (X : 704491 ; 6467485) et le « four de la mine » (X : 704453 ; Y : 6467451). Une autre zone d'exploitation se trouve le long du ruisseau de Bostberty, au sud-ouest du village du même nom. Un terril est visible sur le terrain, ainsi qu'un puit de mine dans le bosquet qui le borde au sud (X : 701341 ; Y : 6465811).

Le four de la mine est aujourd'hui à l'état de ruine (Figure 92, p. 164). Il se compose d'un bâtiment quadrangulaire d'environ 14,00 x 10,00 m auquel s'adjoint le four en question face sud-est. L'ensemble est bâti en moellons de basalte et de gneiss, il était auparavant couvert en lauze (Vialaron 1996, p. 56). Un autre bâtiment quadrangulaire se trouve dans le prolongement, au sud.

Les galeries observées sont en général partiellement inondées et leur accès sans accompagnement est déconseillé. La descente dans le puit de la Mine Vieille ne peut se faire sans un minimum de matériel de spéléologie. Néanmoins, le secteur minier de Vins-Bas présente un certain potentiel de valorisation. Les sentiers qui menaient auparavant aux galeries sont envahis de végétation mais encore praticables. Toutefois l'accès le plus aisé et offrant les meilleurs points de vue se fait par le sentier nord-ouest, qui mène à la Mine Vieille, il traverse ensuite le ruisseau d'Apcher qu'il longe en rive gauche jusqu'au secteur du Four de la Mine. Une localisation plus précise des différentes galeries ou recherches est nécessaire à la mise en place, par exemple, d'un itinéraire thématique dans la vallée concernée.

⁵⁹ Voir en bibliographie à Vialaron 1996.

⁶⁰ Galerie du Four de la Mine (X : 704461 ; Y : 6467462) et galerie du Confluent (X : 704647 ; Y : 6467458)

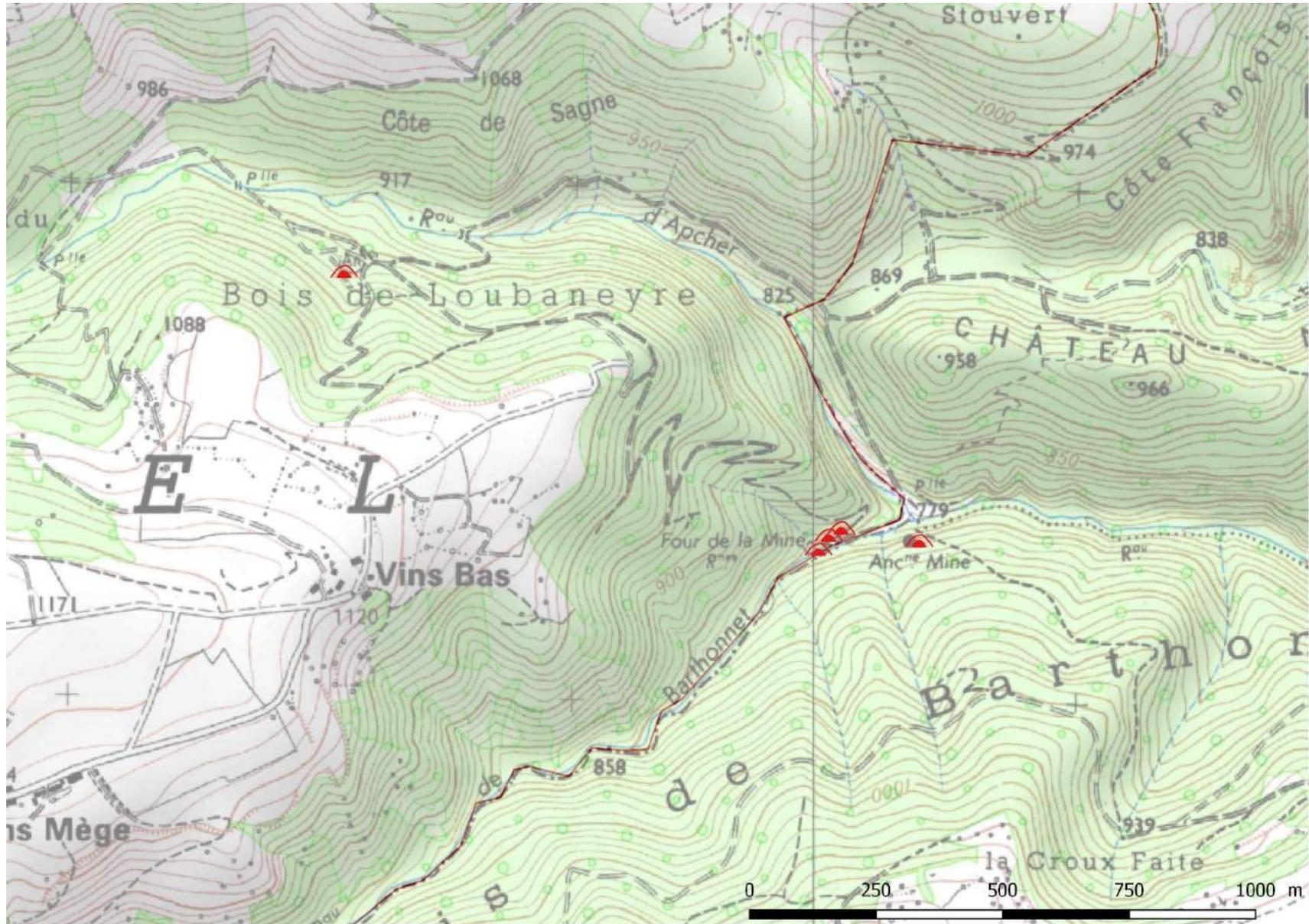


Figure 90 : localisation des mines de Vins Bas. DAO : M. Tournadre, 2016.

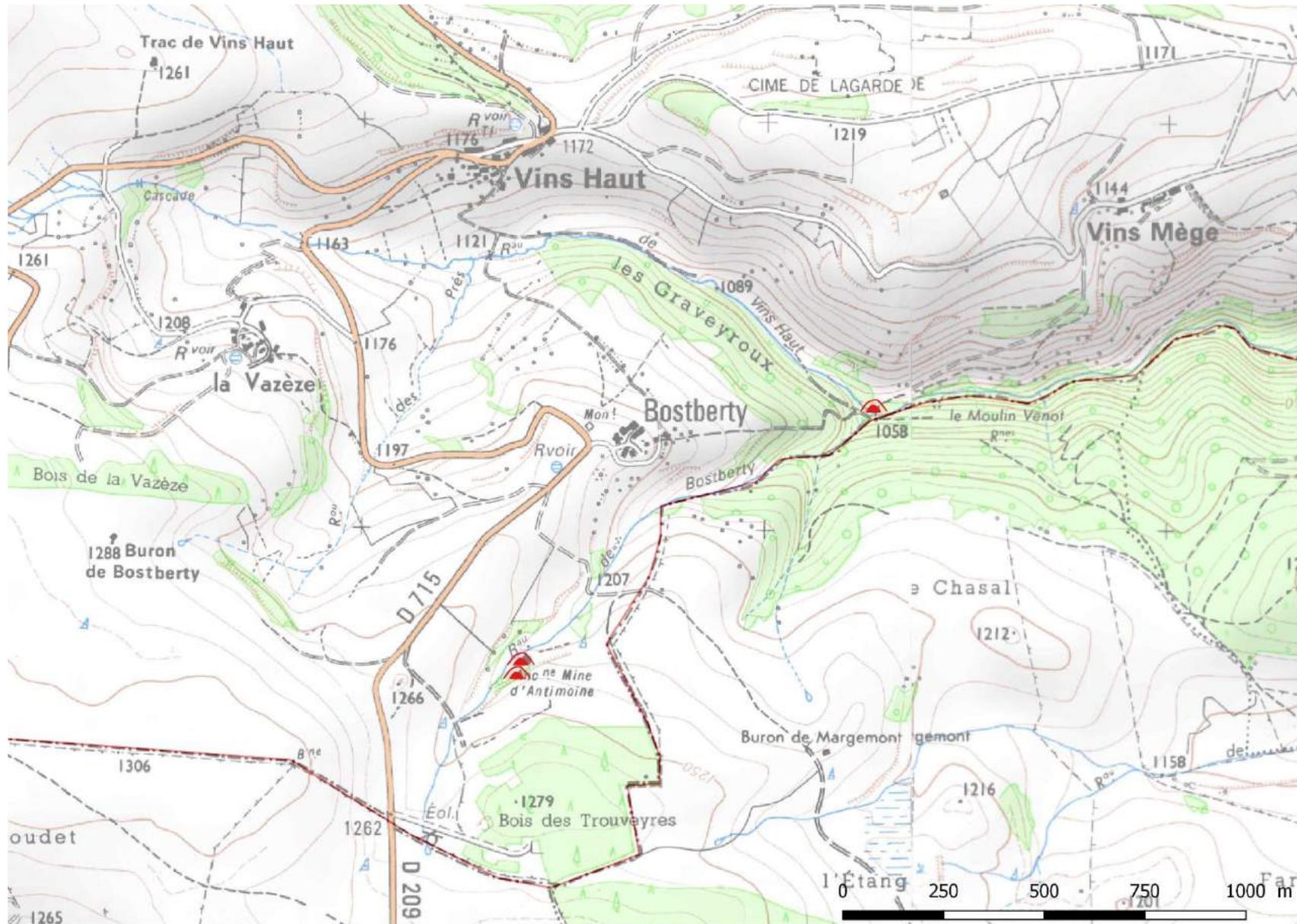


Figure 91 : localisation des mines de Bostberty. DAO : M. Tournadre, 2016.



Figure 93 : galerie du Confluent (?). Cl. F. Surmely, 2016.



Figure 92 : le Four de la Mine. Cl. : F. Surmely, 2016.

Le village abandonné de Chabanelle

Suite aux grands mouvements d'exode qui marquent le début du XX^e siècle, et le départ des jeunes générations qui est encore d'actualité, quelques villages se sont retrouvés complètement abandonnés. Le village de Chabanelle, qui présente un fort potentiel de valorisation, servira ici d'exemple. Celui de Miserat aurait pu l'être également⁶¹.

Situé sur le flanc de l'éperon qui Reyrol et Auzolle, le village de Chabanelle se compose de cinq corps de ferme et d'un four à pain, alignés d'ouest en est le long d'une rue principale. Les bâtiments sont bâtis en gneiss, les encadrements sont en basalte ou en trachy-andésite de Volvic. Il ne reste de la plupart des maisons que les quatre murs porteurs, à l'exception d'une seule, la plus au sud, qui possède encore une partie de sa toiture et étonne par sa longueur (50 m). Cette dernière est également munie d'un four privé et de caves voûtées. Plusieurs murs de soutènement formant des aménagements en terrasse soutienne le village à flanc de coteau.

Une rapide recherche dans les états civils de la commune a permis de constater que le village existait au début de leur mise en place⁶², c'est-à-dire aux XVI^e siècle : la plus ancienne mention décryptée date de 1568 (premier état civil conservé pour Anzat). Un examen plus précis des documents plus anciens pourrait peut-être permettre de reculer encore cette date⁶³. La carte de Cassini (1766-1769) représente le village de *Chabanelles*, au même titre que les autres. Le cadastre de 1838, et les états de section de 1839, nous apportent plus d'informations. Sept bâtiments sont représentés comme habités, ainsi qu'un four commun aux habitants de Chabanelle et d'Auzolle (Figure 95, p. 166). Six propriétaires habitant le village sont mentionnés, pour les sept bâtiments : Jean Malnuit, Etienne Anglaret, Jean Anglaret, Antoine Pessat, Pierre Boyer et Antoine Fayet. Le four appartenait aux habitants d'Auzolles et de Chabanelles⁶⁴. Trois autres bâtiments sont déclarés comme *chezal*, c'est-à-dire une ruine. L'un d'eux (parcelle B515) a probablement été reconstruit après la réalisation du cadastre, puisqu'un bâtiment abandonné probablement à la même période que les autres existe actuellement à son emplacement : au moment de la levée du cadastre, il appartenait à Pierre Magne, de Reyrol. L'emprunte des deux autres (B509 et B510) est encore visible sur le terrain, mais de façon plus fugace (X : 706712 ; Y : 6471872) : le premier appartenait à Jean Chapel, à Auzolle et le second à Antoine Ralson (?), d'Auzolle également.

La carte d'état-major fait encore mention de Chabanelle dans les années 1840, mais ce sont les clichés aériens de l'IGN qui nous renseignent le mieux, à partir de la fin de la seconde guerre mondiale, sur l'évolution du village. En 1948, quatre maisons ont encore leur toiture, celles qui correspondent aux parcelles B516, 534, 545 et 548 de l'ancien cadastre. Le four était encore en bon état, puisqu'il l'est toujours actuellement en partie. En 1954, la toiture de la partie étable-grange du bâtiment « B534 » avait disparu ; celle

⁶¹ Le village de Miserat se compose de cinq bâtiments restaurés récemment et pratiquement habitables. Il a été rétrocédé fin 2016 à la commune, qui souhaite faire un appel à projets pour sa valorisation.

⁶² Ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539.

⁶³ Les deux terriers conservés pour la commune, celui de 1573-1570 et celui de 1724-1730, sont postérieurs à 1539. D'autre part il ne semble pas y être fait mention de Chabanelle. Peut-être que ces terres n'appartenaient pas aux seigneurs du Luguët ?

⁶⁴ D'autres habitants de Reyrol et d'Auzolle avaient des possessions à Chabanelle, voir Figure 96, p. 157.

de partie habitation était encore en place, elle l'est encore de nos jours de moitié. Les toitures des bâtiments B516, B545 et B548, quant à elles, disparaissent entre 1965 et 1974 (démontées ?).

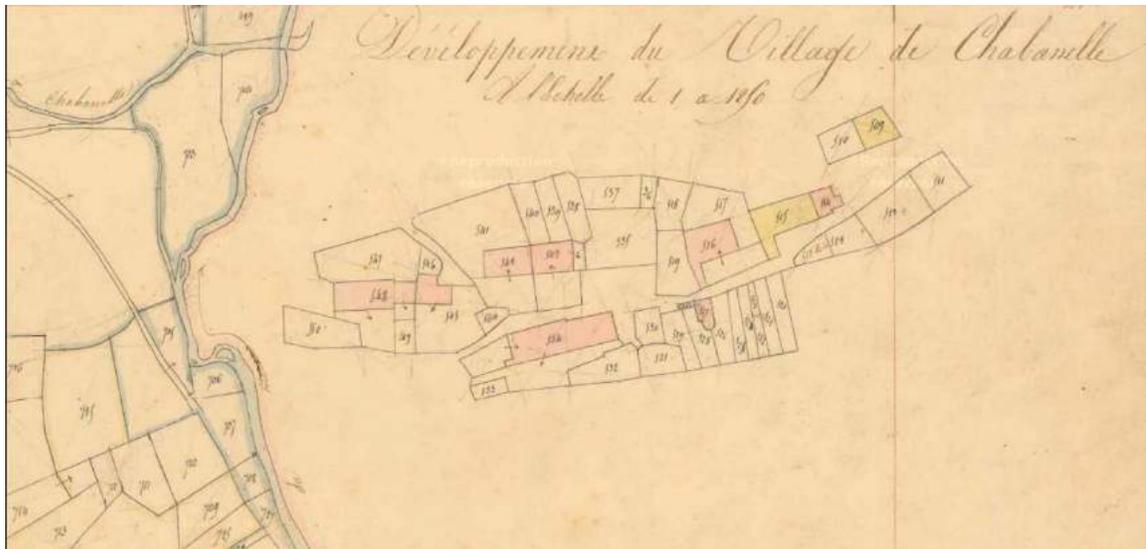


Figure 95 : le village de Chabanelle dans le cadastre de 1838 (sect. B, 2^e f.). Arch. dép. du Puy-de-Dôme (54 FI 16).



Figure 94 : le village de Chabanelle, état actuel (Bing Map).

n° parcelle	Propriétaire	Nature de propriété
509	Jean Chapel à Auzolle	Chezal
510	Antoine Ralson (?) à Auzolle	Chezal
511	Antoine Fayet à Chabanelle	Jardin
512	Pierre Magne à Rayrolle	Jardin
513	Jean Chapel à Auzolle	Jardin
513 bis	Pierre Magne à Rayrolle	Jardin
514	Antoine Fayet à Chabanelle	Maison
514	Antoine Fayet à Chabanelle	Sol
515	Pierre Magne à Rayrolle	Chezal
516	Antoine Pessat à Chabanelle	Maison
516	Antoine Pessat à Chabanelle	Maison
517	Antoine Pessat à Chabanelle	Pature
518	Pierre Boyer les h ^{ts} à Chabanelle	Pature
519	Pierre Boyer les h ^{ts} à Chabanelle	Jardin
520	Antoine Pessat à Chabanelle	Pature
521	Noël Boyer à Auzolle	Pature
522	Etienne Anglaret à Chabanelle	Pature
523	Antoine Pessat à Chabanelle	Pature
524	Pierre Boyer les h ^{ts} à Chabanelle	Pature
525	Pierre Magne à Rayrolle	Pature
526	Noël Boyer à Auzolle	Pature
527	Les Habitants d'Auzolle et Chabanelle	Four
528	Antoine Ralson (?) à Auzolle	Pature
529	Jean Chapel à Auzolle	Pature
530	Jean Malnuit à Chabanelle	Jardin
531	Noël Boyer à Auzolle	Jardin
532	Pierre Boyer les h ^{ts} à Chabanelle	Jardin
533	Pierre Boyer les h ^{ts} à Chabanelle	Jardin
534	Pierre Boyer les h ^{ts} à Chabanelle	Maison
534	Pierre Boyer les h ^{ts} à Chabanelle	Sol battu (?) et aisances
535	Noël Boyer à Auzolle	Pature
536	Jean Malnuit à Chabanelle	Pature
537	Jean Anglaret à Chabanelle	Pature
538	Noël Boyer à Auzolle	Pature
539	Antoine Pessat à Chabanelle	Pature
540	Jean Anglaret à Chabanelle	Pature
541	Etienne Anglaret à Chabanelle	Pature
542	Etienne Anglaret à Chabanelle	Maison
542	Etienne Anglaret à Chabanelle	Sol et cour
543	Jean Anglaret à Chabanelle	Maison
543	Jean Anglaret à Chabanelle	Sol et cour
544	Etienne Anglaret à Chabanelle	Jardin
545	Etienne Anglaret à Chabanelle	Maison
545	Etienne Anglaret à Chabanelle	Sol et cour

546	Etienne Anglaret à Chabanelle	Pature
547	Jean Malnuit à Chabanelle	Pature
548	Jean Malnuit à Chabanelle	Maison
548	Jean Malnuit à Chabanelle	Sol battu (?) et cour
549	Jean Malnuit à Chabanelle	Jardin
550	Jean Malnuit à Chabanelle	Jardin

Figure 96 : relevé des états de section de 1839.



Figure 97 : le village de Chabanelle, vu de l'ouest. CL. M. Tournadre, 2016.



Figure 98 : rue principale du village de Chabanelle et bâtiment correspondant à la parcelle B534 dans l'ancien cadastre. Cl. : M. Tournadre, 2016.



Figure 99 : le bâtiment "B534", façade sud. Cl. : M. Tournadre, 2016.

ANNEXES

ANNEXE I : INVENTAIRE DES PIÈCES CONSERVÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PUY-DE-DÔME, POUR LA COMMUNE D'ANZAT-LE-LUGUET	171
ANNEXE II : EXTRAITS D'ARCHIVES (XIII ^E - XIV ^E SIÈCLE).....	180
ANNEXE III : TRACS D'APCHER	183
ANNEXE IV : BURONS D'ARTOUX.....	185
ANNEXE V : TRACS D'ANZAT (BARBESÈCHE)	186
ANNEXE VI : CHAMAROUX	188
ANNEXE VII : BURONS DE JUGNEAUX	189
ANNEXE VIII : MONTAGNE DE LASCOMBE	191
ANNEXE IX : MONTIRGUE	193
ANNEXE X : TIOULOUSE.....	194
ANNEXE XI : BURONS DE PARROT	195
ANNEXE XII : VALLÉE DE LA SIANNE.....	196
ANNEXE XIII : TRACS DE VINS-HAUT	199

Annexe I : inventaire des pièces conservées aux archives départementales du Puy-de-Dôme, pour la commune d'Anzat-le-Luguet

Côte	DEB⁶⁵	DEH⁶⁶	Contenu
1 G 6/115	1225	1225	Hommage par Béraud de Mercœur pour le château du Luguet
1 G 6/139	1225	1225	Béraud de Mercœur engage à l'évêque Robert, pour 1500 livres, le château du Luguet, celui d'Aubyoux, et les revenus qu'il tient du chef de sa femme à Chamalières et en Limagne.
1 G 6/165	1294	1294	Hommage par Béraud de Mercœur pour le château du Luguet
1 G 26/77	1330	1330	Hommage par Pons de Polignac, doyen de Brioude, pour le château du Luguet
1 G 26/91	1321	1321	Hommage par Pons de Polignac, pour le château du Luguet
1 G 26/245	1337	1337	Hommage par Etienne de Mercœur pour les villes et châteaux de Gerzat et du Luguet
1 G 6/107	1351	1351	Hommage par Guillaume de Randon, cleric, chanoine de Rouen, pour le château du Luguet
1 G 26/48	1352	1352	Hommage par Guillaume de Randon, cleric, pour le château du Luguet
1 E 013	<i>ca.</i> 1724	<i>ca.</i> 1730	Terrier de la baronnie du Luguet, pour Alexandre de la Rochefoucauld et sa femme E.-M.-N.-L. de Belmont, reçu Teillard. Se réfère pour certaines reconnaissances au terrier de 1573-1574, reçu Dumas, pour Fulvie Pic de la Mirandole, veuve Charles de La Rochefoucauld.- Paroisse de la Godivelle, Saint-Alyre-ès-Montagnes, Anzat-le-Luguet.
1 J 1217	1573	1578	Terrier de la seigneurie du Luguet établi en faveur de la veuve de Charles de la Rochefoucauld

⁶⁵ Date extrême basse.

⁶⁶ Date extrême haute.

1 G 990 - 1	1635	1635	Visite pastorale, Notre-Dame, 22 mai 1635.
1 G 20/58	1646	1646	Présentation à la chapelle Saint-Jean du Luguët par Catherine de La Rochefoucauld
2 E 855	1656	1775	Domaines de Trémeuge et de Drelaire (commune Anzat). Titres de propriété, baux, impositions.
20 F 269	1656	1775	Domaines de Trémeuge et de Drelaire (commune Anzat). Titres de propriété, baux, impositions. Cf 2 E 855 si côte fausse
1 G 1065 - 46	1666	1666	Visite pastorale, Notre-Dame, 3 juin 1666.
1 G 215	1669	1788	Dossier paroissial, Anzat-le-Luguët
1 G 1065 - 45	1674	1674	Visite pastorale, Notre-Dame, 18 avril 1674.
2 E 901	1691	1791	Divers - Extraits pancartes d'Ardes, 1778 ; Champeix, 1691 -1694 ; Brioude an IV ; Issoire, 1791, an Iv. Cours des monnaies et des assignats, XVIIIe.
5 E 48 / 114-118	1694	1739	Minutes du notaire Roche (très nombreuses lacunes).
5 E 48 / 22	1695	1698	Minutes du notaire Fabre (épaves)
1 G 1073 - 14	1699	1699	Visite pastorale, Notre-Dame, 3 septembre 1699.
2 E 856	1699	1775	Trémeuge. Procès contre le duc de la Rochefoucauld, baron du Luguët, au sujet d'un droit d'usage dans le bois d'Artoux, 1699-1718 et 1739-1775.
20 F 270	1699	1775	Domaine de Trémeuge : droit d'usage dans le bois d'Artoux. Procès contre le duc de la Rochefoucauld baron du Luguët.
1 G 1076 - 26	1703	1703	Visite pastorale, Notre-Dame, 13 septembre 1703.
1 G 1084	1721	1726	Registres factices de procès-verbaux de visites, évêché de Jean-Baptiste Massillon (1717-1742) Lettres F-M, voir Le Luguët ?
1 G 1082 - 20	1726	1726	Visite pastorale, Notre-Dame, 13 septembre 1726.
1 G 1082 (Lettres A-B, ancien registre 18)	1726	1726	Registres factices de procès-verbaux de visites, évêché de Jean-Baptiste Massillon (1717-1742)

1 G 1087	1727	1729	Registres factices de procès-verbaux de visites, épiscopat de Jean-Baptiste Massillon (1717-1742) Lettres A-C, voir Anzat ?
1 G 1088	1727	1729	Registres factices de procès-verbaux de visites, épiscopat de Jean-Baptiste Massillon (1717-1742) Lettres D-M, voir Le Luguët ?
2 G 36-50 / 51-65 / 66-78 / 79-81	1728	1760	Pouillés, trouver archiprêtre d'Anzat (Issoire ? Arde ? Sauxillange ?)
1 G 1090	1730	1737	Registres factices de procès-verbaux de visites, épiscopat de Jean-Baptiste Massillon (1717-1742) Lettres A, voir Anzat ?
1 G 1094	1730	1737	Registres factices de procès-verbaux de visites, épiscopat de Jean-Baptiste Massillon (1717-1742) Lettres H-L, voir Le Luguët ?
2 E 860	1734	1744	Notes de compte concernant les domaines de Trémeuge, la Borie-Basse, Trémouleire.
20 F 274	1734	1744	Domaines de Trémeuge, la Borie-Basse, Trémouleire : comptabilité
1 G 1090 - 3	1735	1735	Visite pastorale, Notre-Dame, 17 juin 1735.
10 F 130	1759	1766	Domaine de la Borie, paroisse d'Anzat-le-Luguët : baux. Baux consentis par Julien d'Oradour.
5 E 48 / 8-21	1766	1782	Minutes du notaire Derribes.
1 G 1110 - 7	1779	1779	Visite pastorale, Notre-Dame, 29 avril 1779.
5 E 48 / 23-49, 69	1779	1804	Minutes et répertoire du notaire Benoît Flat.
2 O 1886	1799	1935	Contentieux et réclamations : usurpations, délimitations ; section de Bostberty (1 plan extrait) (1799-1904), section d'Apcher (1910), section d'Artoux (2 plans extraits) (1812-1906), section de Vieillebesse (1813-1844), village d'Horte (1 plan extrait) (1816), village de Vins-Bas (1827-1863), section du Luguët et de la Frédière (4 plans extraits) (1832-1911), section d'Anzat contre les sections du Mazet et de Lacombe (3 plans extraits) (1835-1904), village de Vins-Haut (1838-1904), section de Lastauve (1 plan extrait) (1840-1843), village du Luguët (1842-1856), village de la Rochette (1 plan extrait) (1852-1853), village d'Apcher :

			Philippe Blanc et Guillaume Sauvat (1 plan extrait) (1856), village du Parrot (1 plan extrait) (1859-1926), section d'Anzat (1886-1904), section de Horte (1896), section de Besse (1896-1935), village de Prassinnet contre celui de Miserat (1908-0909). Documents séparés : plans conservés sous les côtes 33 Fi 6/3-4, 33 Fi 6/7-9, 33 Fi 6/11-17, 33 Fi 6/19, 33 Fi 6/22, 33 Fi 6/68.
2 O 1870	1804	1939	Organisation et fonctionnement : Personnel : secrétaire de mairie (1938-1939), garde champêtre (1828-1861), garde forestier (1902-1909), receveur municipal (1921-1929), règlements de police (1842-1939), règlements, tarifs des inhumations et des concessions, actes de cession à un tiers de concessions (1863-1939), matériel scolaire (1839-1936), sapeurs-pompiers : matériel d'incendie, habillement et équipement (1881-1936), assurances (1897-1936), contentieux : traitement du vicaire (1804-1876).
2 O 943	1804	1870	Anzat-le-Luguet, comptes et gestion (1ère partie).
2 O 1884	1812	1937	Gestion du domaine : recherche de minerais (1875), aliénations (1 plan extrait) (1872-1911), pacage et chasse : règlements et adjudications (1812-1937), améliorations pastorales : section d'Apcher (1925-1926). Documents séparés : 1 plan conservé sous la côte 33 Fi 6/2
2 O 1878	1816	1939	Église : reconstruction du clocher et de la flèche, réfection des toitures de l'église (5 plans extraits) (1914-1928), autres travaux (1816-1848, 1928-1939). Documents séparés : 5 plans conservés sous les côtes 33 Fi 6/29-33.
2 O 1879	1816	1939	Presbytère : baux (1900-1921), travaux (1818-1826, 1860-1895), réclamation de M. Pélissier, ancien prêtre de cette paroisse (1828-1838).
2 O 1871	1817	1938	Finances : recettes et dépenses (1817-1938), assistance (1887-1935)
5 E 48 / 1-7	1836	1844	Minutes, répertoire et table alphabétique du notaire Philippe Bord.
2 O 1880	1843	1934	Cimetière : translation : acquisition d'un terrain appartenant à M. Jean Boyer dans les dépendances d'Anzat (1843-1858), travaux de création de cimetière (1858-1863), entretien, réparations et aménagements (1911-1934), transformation en place publique de l'ancien cimetière (1 plan

			extrait) (1895-1910. Documents séparés : 1 plan conservé sous la côte 33 Fi 6/20.
2 O 1885	1846	1924	lotissements : villages du Luguët (1846-1924), d'Auzolle et de Chabanelle (1861-1862), de Horte (1882), de Besse (1 plan extrait) (1883-1934), de Vieillebesse (1884-1887), d'Artoux (1 plan extrait) (1884-1923), de la Rochette (1888), de Bostberty (1899-1918), de Parrot (1907), de Miserat (1 plan extrait) (1909-1922), du Mazet et de Lacombe (1910), de la Rochette (1920-1921), de Vins-Bas et Vins-Mège (1921), montagne du Sézéalier (sic) (1 plan extrait) (1848), un lotissement non identifié (1 plan extrait) (1890). Documents séparés : 5 plans conservés sous les côtes 33 Fi 6/1, 33 Fi 6/5-6, 33 Fi 6/10, 33 Fi 6/18.
33 Fi 6/1-69	1848	1927	Plan de lotissement. Plan d'ensemble, partie développée
4 F 187	1856	1937	"Notes classées par ordre alphabétique de noms propres" ; Anzat-le-Luguët
4 F 189	1856	1937	"Notes classées par ordre alphabétique de noms propres" ; Le Luguët
2 O 1873	1860	1922	Mairie-école : projet de construction d'une maison-école (1 plan extrait) (1860-1880), travaux de construction et réparations à la maison école (1 plan extrait) (1880-1922). Documents séparés : 2 plans conservés sous la côte 33 FI 6/37-38
2 O 1872	1863	1904	Administration des droits : concessions des trop plein des eaux des fontaines (1830-1884), actes de concessions perpétuelles (1863-1940), adjudication de la cueillette de gentiane (1903-1904), concessions de droits sur les eaux de source (1928)
5 K 269	1865	1866	Régime forestier. L'administration des forêts contre la commune : reboisement d'une partie des pâturages communaux.

39 Fi 114	1869	1869	Chouvet contre la commune d'Anzat-le-Luguet. Extrait du plan cadastral pour la définition de la montagne de Jugniaux. J. Naffre, expert. Ech. 1/2500. Plan parcellaire. Dessin en couleur sur papier. 47 X 66 cm. (U 9496)
39 Fi 115	1869	1869	Chouvet contre la commune d'Anzat-le-Luguet. Plan de la montagne de Jugniaux. J. Naffre, expert. Ecnh. Non indiquée. Plan parcellaire. Dessin en couleurs sur papier. 47 X 66 cm. (U9496).
2 O 944	1870	1940	Anzat-le-Luguet, comptes et gestion (2ème partie).
39 Fi 194	1878	1878	Bret contre Fabre. Anzat-le-Luguet. Plan des bois Fabre et Bret. J. Naffre, expert. Ech. 1/1000. Plan parcellaire. Dessin en couleurs sur papier. 22 X 27 cm. (U9505).
5 F 21	1880	1918	Notes sur les cloches d'Anzat-le-Luguet (...)
2 O 1887	1884	1938	Gestion, amélioration et distribution d'eau : villages du Luguet (2 plans extraits) (1884-1937), de Prassinnet (1 plan extrait) (1895-1896), de Reyrolles (1 plan extrait) (1895-1896), d'Apcher (1 plan extrait) (1896-1897), d'Anzat (8 plans extraits) (1897-1934), d'Horte et d'Artoux (2 plans extraits) (1898-1899), de Parrot (1 plan extrait) (1900), de Bosberty (7 plans extraits) (1903-1938), d'Auzolle-Chabanelle (1 plan extrait) (1905-1907), d'Anzat, de Besse, de Bosberty et de Saroil (1909-1933), de Besse (4 plans extraits) (1922-1928), Saroil (1922-1929), de Vins-Bas (1934-1938), du Buffier (1935), de Lastauve (1935-1938), de Vins-Haut (1936). Documents séparés : 28 plans conservés sous les côtes 33 Fi 6/39-65, 33 Fi 6/69.
39 Fi 261	1885	1885	Rivet - Gauthier contre Rivet. Anzat-le-Luguet. Plan géométrique des bois dits de la Pinatelle. Arnaud, expert. Plan parcellaire (1/1000), extrait du plan cadastral (1/2500). Dessin en couleurs sur papier. 31 X 47,5. (U 9512).
5 K 370	1886	1889	Lagrange contre la commune : construction de l'école-mairie.

39 Fi 312	1888	1888	Section de Boberty contre la section de Lavavèze. Anzat-le-Luguet. Plan des terres réclamées par les habitants de Lavavèze et délimitées par deux sources, la Sagne redonde et le Font Creuzet. Arnaud, expert. Ech. 1/2500. Plan parcellaire (1/1000). Dessin en couleurs sur papier calque toilé. 45 X 45 cm. (U 9516).
39 Fi 314	1888	1888	Fayet contre Boyer, maire de la commune d'Anzat-le-Luguet. Besse, commune d'Anzat-le-Luguet. Plan des bâtiments Fayet et Merle et du passage contesté. Arnaud, expert. Ech. Non indiquée. Extrait du plan cadastral, plan de masse. Dessin en couleurs sur papier. 31 X 48 cm. (U 9516).
O 6656	1893	1893	Anzat-le-Luguet. Projet de construction de la partie comprise entre le chemin d'intérêt commun 23 près d'Anzat-le-Luguet et la limite de la commune de Leyvaux (Cantal), sur une longueur de 2483 m.
2 O 1874	1897	1938	École du Luguet : acquisition de la maison de Joseph Fauverteix (1 plan extrait) (1897-1898), travaux et réparations (1898), projet de construction d'un groupe scolaire mixte (1936-1938). Documents séparés : 1 plan conservé sous la côte 33 Fi 6/36.
2 O 1882	1898	1938	Dossiers communs de travaux
O 5578	1898	1901	Anzat-le-Luguet. Construction de la partie de l'embranchement sur Blesle comprise entre la parcelle communale attribuée au Sieur Chabrut et le chemin d'intérêt commun 23, sur une longueur de 1600,82 m.
O 6242	1898	1942	Affaires communales, circonscription d'Ardes-sur-Couze, commune d'Anzat-le-Luguet et autres.
O 5579	1899	1901	Anzat-le-Luguet, Blesle. Projet de construction de la partie de l'embranchement sur Blesle comprise entre le profil n°463 du plan parcellaire général, dans la propriété Touttée, et la partie en construction, sur une longueur de 1600, 82 m.
2 O 1876	1900	1932	Bureau de poste : Travaux au local offert par la commune pour l'installation du bureau de poste (1 plan extrait) (1900-1921), acquisition de l'immeuble de l'abbé Ferreyrolles dit "des petites sœurs" (1 plan extrait) (1922), baux (1922-1931), travaux (1931-1932). Documents séparés : 2 plans conservés sous les côtes 33 Fi 6/23-35, 33 Fi 6/66.

O 5580	1900	1903	Anzat-le-Luguet. Construction de la partie de l'embranchement sur Blesle comprise entre le profil n° 381 dans la propriété Touttée et la partie en construction, sur une longueur de 665,50 m.
2 O 1883	1901	1934	Burons et bacs abreuvoirs. Constructions : Village d'Anzat (1901), village de Bosberty (4 plans extraits) (1922-1931), village de Vins-Haut (1 plan extrait) (1923-1934). Documents séparés : 5 plans conservés sous les côtes 33 Fi 6/24-28
O 5581	1901	1903	Anzat-le-Luguet. Projet de construction de la partie de l'embranchement sur Blesle comprise entre les profils n°351 et 381, sur une longueur de 179,53 m.
O 5582	1902	1905	Anzat-le-Luguet, lieu-dit-Parrot. Projet de construction compris entre le village de Parrot et la partie en construction, sur une longueur de 1952,86 m.
2 O 1877	1903	1926	Fours banaux : constructions, réparations : village d'Apcher (1 plan extrait) (1903-1926), village de Vins-Haut (1 plan extrait) (1905-1907), village de Bosberty (1911-1914) et du Luguet (1 plan extrait) (1920). Documents séparés : 3 plans conservés sous les côtes 33 Fi 6/34-35, 33 Fi 6/67.
O 5583	1903	1907	Saint-Alyre-ès-Montagne, Anzat-le-Luguet. Projet de construction entre le profil n° 187 et le village de Parrot, sur une longueur de 2331,59 m.
2 O 1875	1910	1935	École de Vins-Haut : désinfection de la salle de classe pour cas de diphtérie (1910-1914), acquisition d'un immeuble appartenant Antoine Boyer (1924-1930), construction d'une école mixte (1922-1935).
2 O 942	1920	1922	Anzat-le-Luguet, comptes administratifs.
2 O 1881	1923	1923	Monument aux morts : érection
O 7778	1927	1928	Anzat-le-Luguet. Leyvaux à Molèdes (n° 21 bis du réseau complémentaire). Projet de construction de la partie comprise entre le chemin d'intérêt commun 23 à Vins-Haut et le chemin de la Vazèze à Vins-Haut, sur une longueur de 298,40 m.

O 7779	1929	1929	Anzat-le-Luguet. Leyvaux à Molèdes (n° 21 bis du réseau complémentaire). Construction de la partie comprise entre le chemin de La Vazèze et la propriété Boyer-Vallon (profil n°23), sur une longueur de 202,45 m.
2 O 1888	1932	1939	Électrification
32 J 70, 167	sd	sd	Dossier de presse sur Anzat-le-Luguet, aucune datation précisée mais sûrement XX ^e voir XIX ^e au mieux

Cadastre			
P 11212	1839	1970	État de classement des propriétés non bâties et bâties : section A à C
P 11213	1839	1869	État de classement des propriétés non bâties et bâties : section D à F
P 11349	1839	1913	Matrice cadastrale des propriétés foncières. Folios 1 à 580
P 11350	1839	1913	Matrice cadastrale des propriétés foncières. Folios 581 à 1200
P 11351	1839	1913	Matrice cadastrale des propriétés foncières. Folios 1201 à 1810
P 8301	1882	1911	Matrice cadastrale des propriétés bâties.
P 11884	1911	1970	Matrice cadastrale des propriétés bâties. Cases 1 à 460 : table alphabétique des propriétaires.
P 11637	1913	1970	Matrice cadastrale des propriétés bâties. Folios 1 à 500 : table alphabétique des propriétaires.
P 11638	1913	1970	Matrice cadastrale des propriétés non bâties. Folios 501 à 1100.
P 11639	1913	1970	Matrice cadastrale des propriétés non bâties. Folios 1101 à 1300.
1394 W 6	1970	1973	Table des comptes ; comptes actifs : personnes morales à F.
1394 W 7	1970	1973	Comptes actifs : G à V. Comptes annulés 46 à 439.
1394 W 354	1974	1978	Feuillets annulés des matrices informatisées au titre des années 1975 à 1979.

Annexe II : extraits d'archives (XIII^e - XIV^e siècle)

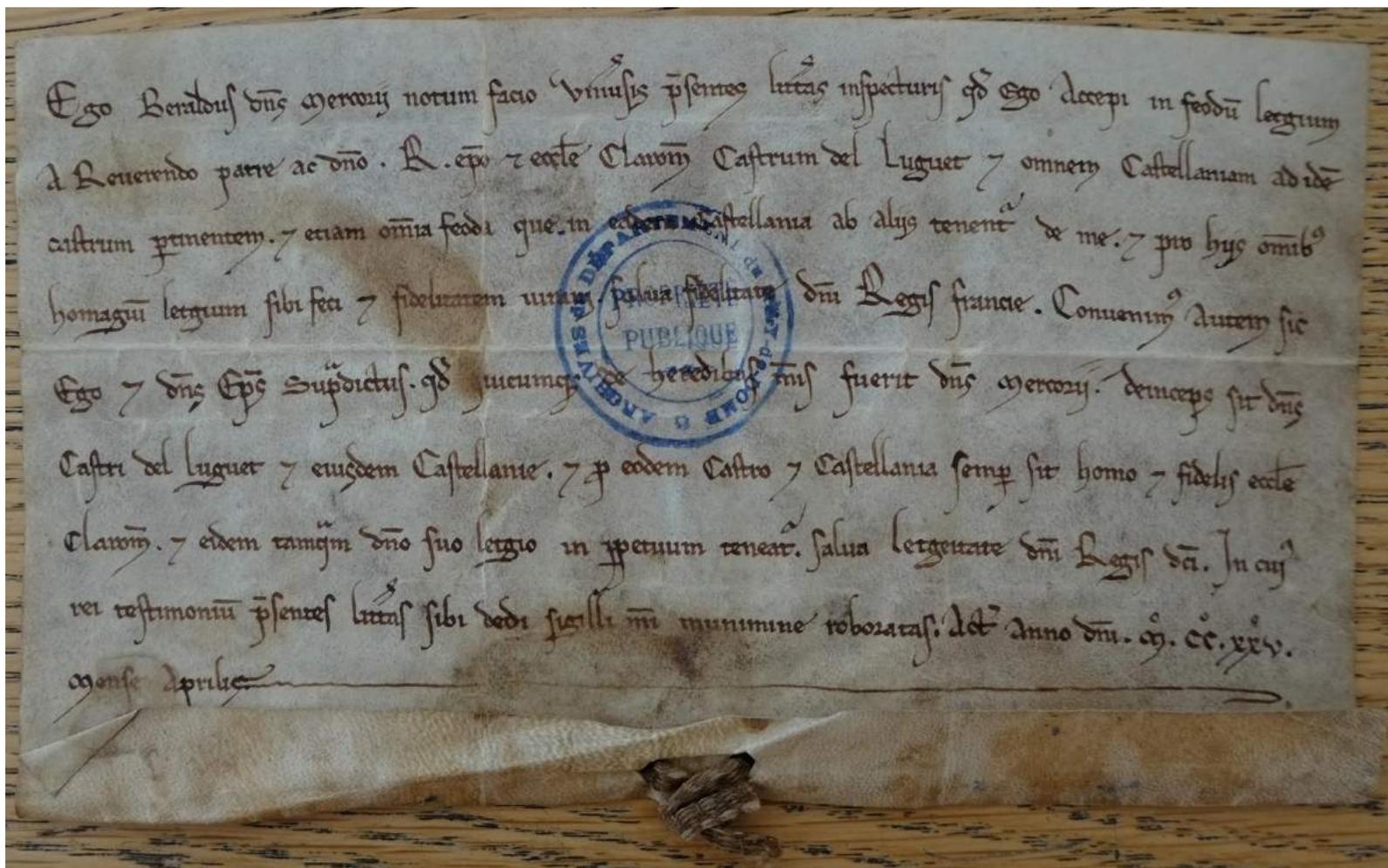


Planche 1 : Hommage par Béraud de Mercœur pour le château du Luguet, 1225. Arch. dép. du Puy-de-Dôme (1 G 6/115).

Ego Baud' dñs azeri not' facio scripsiss' q' Ego obligavi dño mo. R. Clav' Epi' Castri del luguet
z castlania eiusd' Castri q' ab ipso in feod' teneo legiti' p' mille z quingentis lib' Clarom' onerete q's in
mutuavit z tradidit ad ma' debita p'soluenda. q' p'curia me recepisse q'store. venutians n' nuntate z n' so
lute p'curie exceptio. q' castri del luguet z castlania tene debi' don' integre s' satisfecim de p'curia
s' dca. Ipe u' me absoluit p'ent' z quitavit a seruitio q' p' ipso feodo s' debito q'md'm ipse p'cepit ad Cast'
del luguet z castlania reddat z p'uent'. Ego siquid' ei tradidi z comisi castri meu' de albugos ut
ipm' teneat z custodiat. z de ipso custodiat alia' n'ra' dca. Ita q' reddat z p'uent' eidem castri in
reddat. t' in p'curia accipiet salus s' expensis q' p' teneo castro fieri. Et q'm' ameo q' rata p'curia
ma' n' possent ei p'solue simul. volo z concedo q' ad dñs n'ra' man' q' habeo ex p'cur' uxoris mee apud
Carnalianam z in lemāna tota teneat z possideat. z reddat z p'uent' eiusde' t're in p'curia ac
cipiat. z p'mitto corp'at' p'stato iuramento p' me ac h'eres meos q' ipm' d'muta' in pace posside' p'dca
don' de p'curis mille z quingentis lib' Clar' s' plenarie fuerit satisfecim. z q' q' hoc ultra ipm' aliq'
co'one n'q' ueniam. n' ei t' hominib' suis p'dca p' ipso teneat' aliq' iur' seu uoluntaria infra
in p'dca. S' bona fide p' posse mo' ab omni homine custodiā z defendā s' z capito Clarom'
s' dca ipso q' d'g' auidat' aliquid' human' accidat. In c' rei testim' p'state carta s' dono iur' est
sigilli m'i impressione signata. act' anno dñi. m. cc. xx' quinto m'ise aprilis.

Planche 2 : Béraud de Mercœur engage à l'évêque Robert, pour 1500 livres, le château du Luguet, 1225. Arch. dép. du Puy-de-Dôme (1 G 6/139).

Annexe III : tracs d'Apcher



Planche 1 : les tracs d'Apcher au premier plan et la grange du Rayet au second. Cl. (drône) : A. Vigneron, 2016.



Planche 2 : les tracs d'Apcher, vus du sud. Cl. : M. Tournadre, 2016.

Annexe IV : burons d'Artoux



Planche 1 : les burons d'Artoux dans les années 1980. Issu de : Fournier 1983, pl. VIII-1.



Planche 2 : les burons d'Artoux, état actuel. Cl. : F. Surmely, 2016.

Annexe V : tracs d'Anzat (Barbesèche)



Planche 1 : vue aérienne des tracs d'Anzat (Barbesèche). Cl. : F. Surmely, 2016.



Planche 2 : la structure ST5, au premier plan, et la rangée ouest de burons au second plan. Cl. : M. Tournadre, 2016.



Planche 3 : la structure ST9 et le reste de sa voûte. Cl. M. Tournadre, 2016.

Annexe VI : Chamaroux



Planche 1 : versant sud du Mont Chamaroux, avec les structures visibles au-dessus de la D724. Cl. M. Tournadre, 2016.



Planche 2 : une des structures présentes sur le versant sud du Chamaroux (ST1, grange XV^e ?). Cl. M. Tournadre, 2016.